

FICHE DE SYNTHÈSE - Pesticides

Territoire d'action GP5 : **Ris - Port Rhu**

Station de qualité : **04179693**

Kératry

Cours d'eau : **Ris**

Superficie du territoire d'action : 86 km²

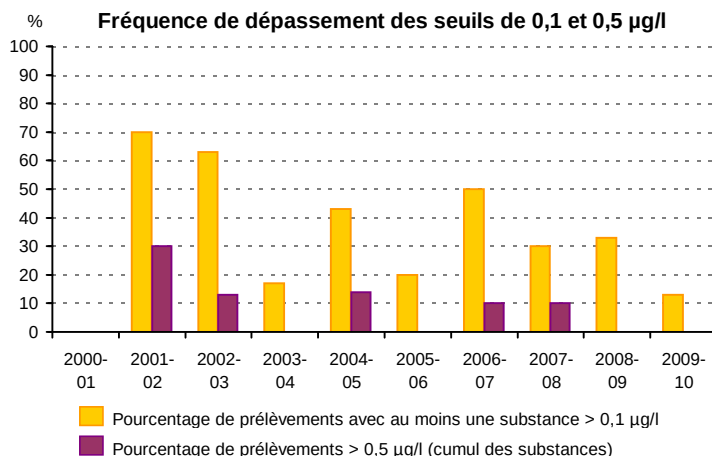
Superficie du bv du cours d'eau : 37 km²

Superficie du bv de la station : 34 km²

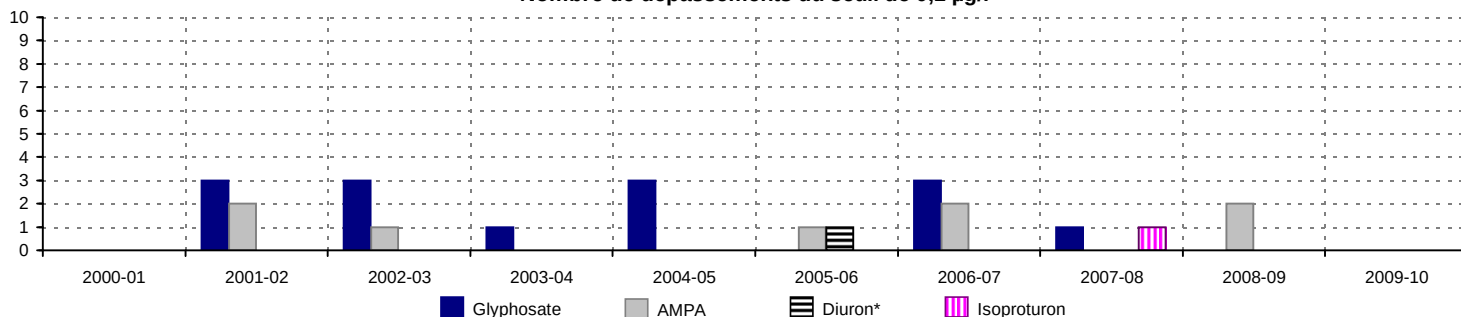
Sources de données : Ville de Douarnenez, Communauté de communes du pays de Douarnenez

Synthèse interannuelle

	2000-01	2001-02	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09	2009-10
Nb total de substances recherchées	13	31	32	28	25	25	19	28	26	37
Nb total de substances quantifiées	3	9	9	3	10	5	7	7	5	5
Nb de prélèvements	3	10	8	6	7	10	10	10	6	8
Nb de plvts avec au moins une substance > 0,1 µg/l	0	7	5	1	3	2	5	3	2	1
Nb de plvts > 0,5 µg/l (cumul des substances)	0	3	1	0	1	0	1	1	0	0
Concentration cumulée maximale (µg/l)	0,13	31,4	1,25	0,19	1,26	0,35	0,79	0,51	0,41	0,26
Nb de substances cumulées	2	4	7	3	10	3	5	2	2	1



Nombre de dépassements du seuil de 0,1 µg/l



Substances de plus fortes concentrations d'oct. 2000 à sept. 2009

Substance	Recherches	Quantifications	Dépassements de 0,1 µg/l	Maximum (µg/l)
Dichlorprop*	39	4	3	31
Glyphosate	68	26	14	0,64
Métolachlore*	36	1	1	0,53
AMPA	68	18	8	0,37
Triclopyr	36	7	1	0,24
Atrazine*	31	7	3	0,21
Mécoprop	39	6	4	0,2
Diuron*	54	2	1	0,2
2,4-MCPA	38	4	2	0,16
2,4-D	46	5	1	0,15

Substances de plus fortes concentrations en 2009-2010

Substance	Recherches	Quantifications	Dépassements de 0,1 µg/l	Maximum (µg/l)
Triclopyr	7	1	1	0,265
Glyphosate	8	2		0,07
Atrazine déséthyl	6	6		0,047
Diuron*	7	2		0,037
2-hydroxy atrazine	6	1		0,028

• Depuis 2001-2002, le suivi des pesticides est significatif avec 6 à 10 prélèvements par année hydrologique et une diversité de substances recherchées satisfaisante, même si le nombre moyen de substances recherchées par prélèvement était sensiblement plus faible entre 2003-2004 et 2008-2009.

• Les prélèvements dépassant 0,5 µg/l en concentrations cumulées sont peu nombreux, la fréquence de dépassement de ce seuil n'étant que de 9 % sur l'ensemble de la période étudiée. Comme l'année précédente, aucun prélèvement n'est concerné par un tel dépassement en 2009-2010 et la concentration cumulée maximale atteinte est 0,27 µg/l en octobre avec 1 seule substance quantifiée.

Après avoir pris des valeurs supérieures à 60 % en 2001-2002 et 2002-2003, le pourcentage annuel de prélèvements présentant au moins une substance quantifiée à plus de 0,1 µg/l reste inférieur ou égal à 50 % depuis. Sa valeur est de 13 % en 2009-2010 avec 1 seul prélèvement concerné.

• Sur les 37 substances recherchées en 2009-2010, seules 5 ont été quantifiées au moins une fois, avec un maximum de 3 dans un même prélèvement (en juin et septembre).

• Glyphosate / AMPA (produit de dégradation du glyphosate) :

Le glyphosate et l'AMPA ont été moins quantifiés au cours des 3 dernières années hydrologiques.

Pour le glyphosate, le seuil de 0,1 µg/l n'a pas été dépassé ni en 2008-2009 ni en 2009-2010. La concentration maximale atteinte au cours du suivi remonte à octobre 2002 avec 0,64 µg/l.

Quant à l'AMPA, il n'a pas été quantifié en 2009-2010 et la concentration maximale a été atteinte l'année hydrologique précédente avec une valeur de 0,37 µg/l mesurée en juin 2009.

• Diuron* : Recherchée fréquemment, cette substance n'a été quantifiée qu'à de rares occasions, dont 2 en 2009-2010. Au cours de la période étudiée, 1 seul dépassement du seuil de 0,1 µg/l a été constaté avec la mesure d'une concentration de 0,2 µg/l en septembre 2006.

• Isoproturon : Bien qu'elle soit recherchée régulièrement depuis 2001-2002, cette substance n'a été quantifiée qu'entre 2006-2007 et 2008-2009 (4 fois) et 1 seul dépassement du seuil de 0,1 µg/l a été constaté (mesure d'une concentration de 0,13 µg/l en mars 2008).

• 1 autre substance a été quantifiée à plus de 0,1 µg/l en 2009-2010. Il s'agit du triclopyr, un herbicide de traitements généraux, avec une concentration de 0,27 µg/l en octobre 2009.

D'autre part, 2 substances ont été quantifiées en deçà de ce seuil : la 2-hydroxy atrazine et l'atrazine déséthyl qui sont des métabolites de l'atrazine*, un herbicide sélectif du maïs.

• La contamination du bassin versant du Ris par les pesticides peut être qualifiée de modérée au regard de la diversité peu importante des substances quantifiées et des dépassements de seuils peu fréquents.

* Substance interdite d'utilisation ou soumise à des restrictions d'usage